



DEPARTEMENT : DROME

COMMUNE : BEAUSEMBLANT

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux

D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE

nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à

**63 kV Anneyron - Gampaloup
Anneyron - St Vallier**

**vont être entrepris sur le territoire de la commune à
dater :**

du 13/07/2019

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE⁽¹⁾ – Centre Maintenance
de Lyon GMR Dauphiné,

**FOURNAND & FILS
Le Gailland
01800 FARAMANS**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que
pour tout règlement des
dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés
peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

M. FOURNAND - 04 74 34 70 45

Sauf avis contraire du propriétaire, le girobroyage pourrait être pratiqué.
En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au
représentant local de RTE⁽¹⁾ qui assure le contrôle des travaux.

Monsieur Frédéric GAUTHIER
(04.38.70.13.88 – 06.74.84.22.41 - frederic.gauthier@rte-france.com)

(1) L'ouverture du marché français de l'électricité, consacrée par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a conduit en juillet 2000 à la création de RTE, gestionnaire unique du réseau de transport de l'électricité. Après avoir eu la qualité de « service indépendant » d'EDF, RTE a été transformé en société anonyme, filiale à 100 % du groupe EDF, en application de la loi du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et des industries électriques et gazières, et du décret du 30 août 2005 approuvant les statuts de RTE.